

LES SAVOIR-FAIRE DES LISSIERS D'AUBUSSON-FELLETIN



Tassage des fils à l'aide du peigne lors du tissage d'une tapisserie.
© Cité internationale de la tapisserie, 2015.



Chapelets de couleurs et échantillons tissés. © Cité internationale de la tapisserie, 2018.



Vue d'un atelier de manufacture.
© Cité internationale de la tapisserie, 2015.

Description sommaire

L'histoire de la tapisserie d'Aubusson-Felletin semble correspondre au développement de plusieurs activités artisanales dans le Massif Central (papeterie, soierie et, un peu plus tard, dentelle). Si les origines flamandes sont incertaines, les tapisseries marchaises pourraient découler de la reconversion de l'industrie drapière locale en un artisanat d'art.

De nos jours, le tissage de tapisserie est pratiqué par les lissiers et lissières au sein d'ateliers et de manufactures, dont les modèles économiques et les types de production varient. Le lissier est l'artisan tapissier qui exécute le tissage sur un métier à tisser. La tâche du lissier est de « mettre en laine » l'œuvre de l'artiste. Cet artisan d'art allie compétences techniques (les gestes artisanaux du tissage) et artistiques, mises en œuvre lors de l'interprétation par la recherche des combinaisons de fibres et de couleurs. Au-delà du choix des couleurs et des matériaux, l'artisan lissier peut intervenir dans les variations de tissage, transposant et interprétant l'intention de l'artiste.

Contrairement au tissage mécanique, le tissage manuel sur métier de basse lisse autorise un nombre de couleurs infini et permet au lissier d'ajuster son geste en permanence. La technique de la tapisserie d'Aubusson peut ainsi produire une grande diversité d'effets et de textures dans une même production.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom de l'élément

En français

Les savoir-faire des lissiers d'Aubusson-Felletin

En langue régionale

Sans objet

I.2. Domaine(s) de classification, selon l'UNESCO

Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

I.3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

À Aubusson et Felletin, une communauté professionnelle maintient complète, depuis plus de cinq siècles, la filière de production. Tous les savoir-faire nécessaires à la production de tapisseries d'Aubusson sont présents sur ce territoire, qui accueille deux des quatre filatures actives en France, des teinturiers, trois manufactures, huit ateliers, des cartonniers, des restaurateurs, etc. La particularité tient au fait que, sur un petit territoire, ce savoir-faire s'enrichit du fait que tous ces professionnels forment un écosystème, s'échangeant et accumulant ainsi une expérience collective. La production de tapisserie évolue au sein de cet écosystème complexe, mêlant composantes privées et publiques, qui rassemble des entreprises de tailles différentes, avec des modèles économiques et de productions divers (ateliers, manufactures, etc.), mais aussi des institutions et organismes publics (musée, pépinière d'entreprises, etc.).

Les manufactures offrent un cadre industriel, avec des moyens techniques plus importants en termes de matériel et de personnel. Elles ont une organisation du travail spécifique, bien que le savoir-faire traditionnel reste au cœur de leur entreprise avec une prédominance pour les gestes manuels dans le processus de fabrication et une main d'œuvre d'artisans qualifiés et spécialisés. Ces entreprises sont implantées dans les territoires historiquement marqués par l'essor de l'industrie de la tapisserie :

– Manufacture Four : elle propose le tissage de copies d'ancien, de tapisseries contemporaines, de tapis ras, tapis tufté, tapis de savonnerie, des sièges tissés à la main, du nettoyage et de la restauration de tapisserie.

– Manufacture Pinton, Ateliers Pinton : fondée en 1867 et installée à Felletin, elle réalise des tapisseries contemporaines, des petits sujets, des tapis tuftés, tapis ras, tapis de savonnerie et tapis au point noué.

Des ateliers de moyenne et petite taille sont répartis sur tout le territoire avec une capacité de production plus restreinte. Ils se consacrent plutôt à la confection de tapisseries contemporaines en collaboration avec des artistes :

– Manufacture royale Saint-Jean : anciennement manufacture Hamot, fondée en 1883 à Aubusson, elle devient manufacture Saint-Jean en 1984 et fonctionne aujourd'hui sous la forme d'un atelier avec un effectif modeste. Elle réalise des tapisseries contemporaines, anciennes, des copies d'ancien, des petits sujets, des tapis ras et de savonneries, de la restauration et du nettoyage de tapisseries et tapis, et possède son propre lieu d'exposition.

– Just'Lissières : créé en 2018, l'atelier rassemble des lissières réalisant du tissage de basse-lisse.

– Atelier Françoise Vernaudon : depuis trente ans, Françoise Vernaudon propose de tisser dans son atelier des tapisseries contemporaines et de faire des copies d'ancien et vend des créations (tapisserie

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

d'Aubusson et peinture à l'huile).

– Atelier Patrick Guillot : il travaille à la réalisation de tapisseries contemporaines, de copies d'ancien, de petits sujets, de tapis ras et de création.

– Atelier de la Lune : il tisse sur mesure et sur demande, en fonction du projet souhaité ou sur choix dans un catalogue d'œuvres d'artistes contemporains à disposition, et réalise aussi des copies d'ancien, des tapisseries contemporaines, tapis ras et kilims tous formats.

– Atelier Cc Brindelaine : il propose des créations textiles et des tapisseries d'Aubusson avec des tapisseries contemporaines, petits sujets de tapisserie et tapis ras.

– Atelier Catherine Bernet : il réalise de la création contemporaine, copies d'ancien, tapis ras, petit sujet de tapisserie, restauration simple (couture des relais).

– Atelier A2 : créé en 2010, il réalise des tapisseries de basse-lisse avec des créations contemporaines et des copies d'ancien et est centre de formation agréé (stages de découverte, d'initiation et de perfectionnement à la technique de la tapisserie de basse-lisse).

– Atelier Anne Boissau : réalisation de tapisserie d'Aubusson contemporaine, de petite tapisserie et de création textile.

– Willyarn : atelier de création de tapisserie dirigé par Julie Ruelle. Des stages de tissage sont aussi proposés au sein de l'atelier.

Plusieurs lissiers, indépendants, ont le statut d'autoentrepreneur. Ils peuvent alors travailler en sous-traitance pour des ateliers ou des manufactures, tout en répondant à des commandes personnelles.

Les lissiers et lissières peuvent exercer ou partager leur savoir-faire dans d'autres structures :

– Cité internationale de la Tapisserie à Aubusson : établissement public dédié à l'accueil du public et à la création contemporaine de tapisserie de basse-lisse, elle propose aussi, en lien avec le GRETA, un brevet des Métiers d'art (BMA) « Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse », au cours duquel des lissiers interviennent pour transmettre leurs savoirs.

– LAINAMAC : ce réseau de professionnels de la laine et des fibres textiles naturelles est aussi un centre de formation, qui propose des stages, notamment aux amateurs, selon différentes spécialisations : connaissance de la laine, teinture naturelle et impression, filage, ennoblissement, ameublement, feutre, plantes tinctoriales, tissage, tapisserie, création d'activité textile.

– Amicale des lissiers et assimilés d'Aubusson et Felletin : association créée en 2010, dont l'objectif est de promouvoir, développer et valoriser les métiers de la tapisserie à l'échelle locale.

– Cercle de la tapisserie d'Aubusson, association indépendante de type loi 1901, le cercle promeut la tapisserie d'Aubusson, sur le plan international, par la création de tapisserie contemporaine.

L'écosystème de la tapisserie intègre aussi une multitude de savoir-faire : filatures et teinturerie de laine ; techniques liées au processus de fabrication, avec plusieurs cartonniers et cartonnières indépendants ; travail de restauration, présent à Aubusson et dans la Creuse à travers plusieurs restaurateurs et restauratrices.

L'expansion du secteur textile s'est enfin accompagnée d'une diversification des savoir-faire. Des savoirs manuels se sont développés, telles que la tapisserie à l'aiguille et la broderie Sarrasine. Des savoirs mécaniques, nés au XIX^e siècle, perdurent aujourd'hui, comme le métier à moquette et le tapis mécanique. Tous sont portés par leurs communautés propres.

I.4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en France

En France, le principal pôle de savoir-faire liés à la tapisserie de basse-lisse est perpétué

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

principalement au sein du territoire de la Creuse, en région Nouvelle-Aquitaine, autour des communes d'Aubusson et de Felletin.

Pratique similaire en France et/ou à l'étranger

En France :

- Manufacture des Gobelins, à Paris
- Atelier 3, à Paris
- Manufacture de Beauvais, dans l'Oise

De nombreux ateliers artisanaux sont disséminés en France, comme l'Atelier de la Lisse de Marie-Élise Ramuzat-Tournebiz, à Chissey-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

À l'étranger :

- Ateliers de la ville de Téotitlan, à Oaxaca et Tlacolula (Mexique)
- Ateliers des tribus Navarro (États-Unis)
- Manufactures sénégalaises des Arts décoratifs, à Thiès (Sénégal)
- Wissa Wassef Art Center, au Caire (Égypte)
- Tchiprovtsi (Bulgarie)
- Australian Tapestry workshop, à Melbourne (Australie)

Des ateliers sont également présents en Inde et en Chine.

I.5. Description détaillée de la pratique

Le tissage d'une tapisserie d'Aubusson, caractérisée par son tissage dit de basse-lisse, repose sur deux axes essentiels : l'existence d'une communauté professionnelle (cf. section I.3) et le travail d'interprétation des lissiers, qui réalisent une tapisserie à partir d'une maquette de créateur. Produire une tapisserie est un travail « à quatre mains », qui naît des échanges entre le créateur, auteur d'une intention artistique, et le lissier, détenteur du savoir-faire.

La tâche du lissier est de « mettre en laine » l'œuvre de l'artiste. Cet artisan d'art allie compétences techniques (les gestes artisanaux du tissage) et artistiques, mises en œuvre dans la « traduction textile », l'interprétation, par la recherche des combinaisons de fibres et de couleurs. Le nom de basse-lisse provient du terme « lisse », qui désigne la cordelette fixée sur un fil de chaîne pour le relier à une « marche » (pédale), actionnée avec le pied pour écarter les fils pairs et impairs de la chaîne, ce qui permet de passer les fils de trame – une tapisserie étant réalisée par le recouvrement total d'une chaîne par une trame –, à l'aide d'une flûte, généralement en bois.

Le dialogue entre artiste et lissier et la lecture de la maquette

Avant tout tissage, le dialogue entre l'artiste concepteur d'une œuvre et le lissier artisan d'art est primordial. L'enjeu du lissier est d'interpréter, c'est-à-dire de réussir à adapter une œuvre (peinte, sculptée, etc.) en tapisserie. Il faut à la fois comprendre l'intention de l'artiste, savoir ce qu'il souhaite retransmettre à travers son œuvre, tout en respectant les codes et les contraintes techniques de la tapisserie. Le lissier doit faire preuve d'une capacité d'analyse et d'adaptation vis-à-vis de la maquette, qui dépendent aussi bien de la perception sensorielle que de la technique au sens strict.

• L'échantillonnage

L'échantillon est une étape importante dans le dialogue artiste-lissier. À partir de la maquette, le lissier pratique des essais de tissage, il effectue des recherches sur les matières, les couleurs, etc. Il

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

fait des propositions d'interprétation à l'artiste.

– Le chapelet de couleur

Le lissier réalise un chapelet dans lequel figureront les couleurs utilisées lors du tissage. La recherche des couleurs pour la réalisation du chapelet s'effectue principalement lors de la confection de l'échantillon. Néanmoins, le choix des couleurs n'est pas fixé à cette seule étape. Le lissier peut également compléter le chapelet lors de la réalisation du carton ou bien au cours du tissage.

Pour le lissier, la recherche de couleur dépend de deux rapports : le rapport avec l'image et le rapport des couleurs entre elles. Dans le premier cas, il s'agit de respecter les couleurs de la maquette proposées par l'artiste. Dans le second cas, le lissier doit aussi prendre en compte la réaction des couleurs entre elles qui, mises côte à côte, peuvent changer de nuance, de ton et ne plus correspondre à la maquette. L'objectif est alors d'ajuster les couleurs pour les harmoniser et respecter la maquette de l'artiste.

– Les matières

Si la laine et la soie restent les matières de prédilection de la tapisserie, toutes les expérimentations de matériaux et d'usages sont aujourd'hui imaginables. Ici encore, l'objectif est de traduire au mieux l'intention de l'artiste et sa maquette. La seule nécessité est que ces matériaux restent « tissables » (vitraux-tapisseries métalliques, fibre optique...).

– Le grain du tissage

Au-delà du choix des couleurs et des matériaux, l'artisan tapissier peut intervenir dans les variations de tissage, transposant et interprétant l'intention de l'artiste. Contrairement au tissage mécanique, le tissage manuel sur métier de basse-lisse autorise un nombre de couleurs infini et permet au lissier d'ajuster son geste en permanence. La technique de la tapisserie d'Aubusson peut ainsi produire une grande diversité d'effets et de textures dans une même production.



Échantillons. © Cité internationale de la tapisserie, 2020.

La phase préparatoire du tissage

• Le carton

Au XIX^e siècle, les peintres-cartonniers fournissent des modèles sous forme d'huiles ou de gouaches. Laissant au soin des ateliers l'adaptation de la maquette aux dimensions de la tapisserie, les lissiers sont ainsi amenés à développer un nuancier important de couleurs et à travailler un tissage très fin pour adapter la peinture à l'huile ou gouache en tapisserie. Avec l'apparition des artistes-cartonniers,

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Crenille en train d'être déroulée. © Cité internationale de tapisserie, 2020.

• **Le montage de chaîne**

Une fois le carton réalisé (numéroté ou agrandissement numérique), les fils de chaîne doivent être montés sur le métier à tisser. Le montage de la chaîne est une étape complexe et cruciale pour le lissier, puisqu'il détermine la réussite du tissage. Le lissier effectue tout d'abord des mesures afin de déterminer les intervalles sur lesquels sont placées les crenilles et les barres de lices. Les crenilles sont ensuite déroulées et les fils sont tendus entre les deux ensouples du métier à tisser.

Puis, deux opérations sont effectuées et répétées à plusieurs reprises :

– L'égalisage : le lissier se sert d'abord ses mains puis de son poinçon pour écarter les fils de chaîne tendu entre les deux rouleaux et les placer à égale distance les uns des autres. Le but de cette opération est de positionner les fils de chaîne, de manière qu'ils soient parallèles entre eux, et d'obtenir une tapisserie droite.



Premier égalisage à la main. © Cité internationale de la tapisserie, 2020.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

– Le caillage : il consiste à tendre fortement les fils de chaîne entre les deux rouleaux du métier à tisser pendant une durée qui varie de 15 minutes à toute une nuit. Cette étape permet d’avoir une tension égale sur tous les fils et d’éviter l’apparition de relief dans le tissu lors du tissage. Le caillage permet aussi de limiter le phénomène de « rentrage » de la laine, lorsque la tapisserie tombe du métier à tisser.

• **Le flûtage**

Lors du flûtage, le lissier prépare les flûtes qui lui serviront à tisser avec les fils de couleur sélectionnés dans le chapelet. Il place des cônes de la couleur souhaitée dans un dévidoir et une flûte dans un emplacement dédié sur une roue. Les extrémités des fils sont posées sur la flûte puis la roue est actionnée manuellement pour les enrouler autour de la flûte.

Le tissage

Le tissage d’une tapisserie demande une grande dextérité aux lissiers. Les lissiers s’accordent pour dire que c’est principalement grâce à la pratique et à la répétition des gestes qu’elle s’acquiert. Du montage de la chaîne aux finitions, la maîtrise de toutes les étapes de la conception d’une tapisserie s’effectue sur le temps long. Avec l’expérience de tissage et les difficultés rencontrées, les lissiers apprennent à s’adapter et constituent leurs savoirs techniques et sensorielles. Plusieurs années d’expérience sont nécessaires pour former un lissier expérimenté, capable d’anticiper les effets des matières dans le tissage, de choisir les couleurs ou de tisser des formes à l’œil. Tout en développant des gestuelles différentes et leur propre manière de tisser, les lissiers peuvent arriver aux mêmes résultats. De plus, sur le métier de basse-lisse, le lissier tisse sur l’envers de la tapisserie et par « pliées » (bandes de 20-25 cm). Ces deux paramètres ajoutent de la complexité à leur travail, puisque le lissier n’a jamais une vision de l’ensemble de la tapisserie lors du tissage.

• **La pliée**

Sur un métier à tisser de basse-lisse, le lissier tisse une pliée en réalisant une succession de passées de chaîne. La pliée correspond à une partie tissée d’environ 20-25 cm de la tapisserie, ensuite enroulée autour de l’ensouple.

Pendant le tissage d’une pliée, le lissier lit le carton et suit les formes et les couleurs indiquées. Cependant, cette lecture peut aussi faire appel à sa capacité interprétative. Suivant la nature du carton, des zones de libre interprétation sont laissées au lissier afin qu’il puisse choisir quelles techniques est à adopter. Par ailleurs, le lissier peut avoir à changer de couleur et de techniques afin d’obtenir des résultats souhaités.



Pliée sur le point d’être roulée. © Cité internationale de la tapisserie, 2020.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

• *La passée de chaîne*

La passée est un ensemble de gestes coordonnés, effectués par le lissier pour tisser. Assis sur le banc du métier à tisser, il sépare les fils de chaîne pairs et impaires, en transférant son poids sur une marche (ou pédale) reliée aux fils de chaîne. Une fois séparés, le lissier fait glisser la main recevant la flûte entre les fils de chaîne. Ensuite, le lissier passe la flûte de l'autre main jusqu'à celle positionnée entre les fils de chaîne. Le lissier tire ensuite sur la flûte pour tendre le fil. La tension donnée au fil est ressentie par le lissier, qui s'efforce de la conserver à l'identique à chaque passée afin de garder un tissu plat.

Une fois le fil passé entre les chaînes, le lissier utilise son grattoir pour faire descendre le fil et le juxtaposer à la passée précédente. Le lissier positionne le grattoir entre les fils de chaîne en l'inclinant et donne des à-coups rapides vers le bas pour faire descendre le fil. Comme la tension, le geste reste identique à chaque passée afin d'avoir un tissu le plus plat possible. Enfin, lorsque plusieurs passées ont été réalisées, le lissier utilise un peigne afin de les tasser.

De nombreuses techniques de tissage permettent de donner des effets au tissu :

- Grain du tissage : le lissier alterne entre différentes variations de tissage. En simple chaîne, fil de chaîne par fil de chaîne, en « double chaîne », c'est-à-dire en tissant deux fils de chaîne par deux fils de chaînes ou en triple chaîne, utilisant trois fils de chaîne par trois fils de chaîne. L'usage du tissage en simple, double ou triple, voire quadruple chaîne permet au lissier de créer du mouvement dans la tapisserie et une impression de profondeur.
- Driadi : cette technique consiste à entourer les fils de trame autour du fil de chaîne. Cela permet au lissier d'obtenir un trait avec un effet lissé.
- Tisser dans la forme ou « tisser à la fuse » : la technique consiste, comme pour le driadi, à « lisser » une forme en « cassant » l'orthogonalité créée par l'entrecroisement du fil de trame avec le fil de chaîne. Il ne s'agit pas dans ce cas d'enrouler le fil autour du fil de chaîne, mais de tisser dans la continuité du tissage, à même la forme. Par ailleurs, le tissage dans la forme permet de créer un point sur lequel la lumière s'accroche différemment.
- Décochement : passer au fil de chaîne suivant ou précédant pour « dessiner » en tissant.
- Battages : le battage est l'une des techniques de réalisation d'un dégradé. Il consiste à partir d'une forme pleine, puis de réduire progressivement sa taille. Les battages effectués avec deux couleurs proches donnent un effet de profondeur, tandis que les battages réalisés avec deux couleurs tranchées font ressortir les formes.
- Rayures : les rayures servent également à dégrader. Les lissiers peuvent jouer avec la taille des rayures pour proposer un effet de transparence.



Rayures. © Cité internationale de la tapisserie, 2020.

– Chiné : le lissier utilise le chiné pour réaliser des dégradés de couleurs, plus progressifs qu'avec des battages ou des rayures. Lors d'une passée, il remplace un des brins du fil de trame par une couleur

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

plus claire ou plus foncée par rapport aux autres brins. Ainsi, pour réaliser un dégradé de vert, le lissier remplace un premier brin par un brin de vert, plus clair ou plus foncé, selon qu'il souhaite foncer ou éclaircir, puis réalise une passée et change de flûte, dans laquelle il remplace un autre brin avec un autre vert. Il répète l'opération autant de fois que nécessaire pour obtenir le dégradé.

– Liure : tisser directement un changement de couleur en croisant les fils au niveau de la jonction. Cette technique est plus longue à réaliser que la couture, mais est essentielle sur les formes de grande taille, car elle permet d'obtenir un tissage plus solide que la couture.



Liures. © Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé, 2020.

Les finitions

Une fois le tissage terminé et la tapisserie tombée du métier. Le lissier peut entreprendre les finitions :

– La couture : les ourlets sont cousus à l'instar des relais de couleur. Le lissier peut aussi effectuer les coutures entre les changements de couleur avant d'enrouler la pliée. Un bolduc avec le nom de l'atelier est également cousu au dos de la tapisserie.

– Le repassage : opération importante selon les lissiers. Il permet de rattraper les côtes, c'est-à-dire les passées de chaîne qui dépassent, et ainsi d'aplatir le tissu, mais aussi à fixer la tapisserie et donc à limiter le phénomène de « rentrage » de la laine au cours du temps.

I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Le français

I.7. Éléments matériels liés à la pratique

Patrimoine bâti

Historiquement, la production de tapisserie s'est effectuée à la fois dans des ateliers collectifs ou individuels (pouvant être au domicile) et en manufactures à partir du XIX^e siècle. De nos jours encore, les lissiers tissent généralement dans ce même cadre hybride.

Dans les ateliers, collectifs ou individuels, aucun bâti spécifique n'est nécessaire. L'agencement des ateliers est réalisé selon les besoins de chaque lissier. De manière générale, ils disposent d'un ou plusieurs métiers à tisser de basse lisse de taille diverse, d'une réserve de laine et d'autres fils triés en fonction de leur teinte, et d'un espace pour réaliser les finitions de la tapisserie. Des boutiques ou galeries peuvent être attenantes aux ateliers.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Le patrimoine bâti subsistant est lié principalement aux manufactures, dont certaines, anciennes, sont protégées au titre des Monuments historiques [notices de la base Mérimée] :

- Notice [PA23000024](#) : ancienne manufacture de tapisserie Hamot, puis Saint-Jean, Aubusson (Creuse)
- Notice [PA23000025](#) : ancienne manufacture de tapisserie Castel, puis Goubely, à Aubusson (Creuse)
- Notice [PA23000026](#) : ancienne manufacture de tapisserie Braquenié, Aubusson (Creuse)
- Notice [IA23000317](#) : ateliers de la manufacture Pinton, Felletin (Creuse)

Objets, outils, matériaux supports

• Métier à tisser

Tentoir : sert à régler la tension des fils de chaîne

Ensouples : rouleaux en bois ou en acier, autour desquels s'enroulent les fils de chaîne et la tapisserie en cours de tissage

Barres de lice : lamelle de bois mesurant 40 cm, sur lesquelles sont accrochés des « lices », ou boucles en coton ou laine, qui permettent de relier la marche aux barres de lice

Marche (ou pédale) : lame de bois reliée aux barres de lice. Les marches sont placées par paires sous le métier, actionnées alternativement par le lissier pour séparer les fils pairs ou impairs et faire passer la flûte.

Rateau : longue barre en bois sur laquelle sont disposés de nombreux clous ou petites tiges métalliques. Disposé sur le métier à tisser, face à l'ensouple où s'enroulent les fils de chaîne vierge, il aide le lissier à placer les fils de chaîne lors du montage de la chaîne. Il peut aussi être laissé sur le métier lors du tissage.

Le métier à tisser de basse lisse des Ateliers Pinton de Felletin (Creuse) est décrit dans la base Palissy (notice [IM23001668](#)).

• **Roue dite flûteuse** : généralement en bois, elle permet, à partir de cônes ou de bobines, d'enrouler les fils de trame autour des flûtes. Elle est composée d'une roue et d'un espace accueillant la flûte et est accompagnée d'un dévidoir (bac), dans lequel sont placés les cônes et/ou bobines, tandis que le fil est positionné sur la flûte. Le lissier actionne ensuite la flûteuse pour enrouler les fils autour de la flûte.

• **Ourdissoir** : instrument en bois, il sert à préparer les fils de chaîne sous forme de crenille.

• **Flûte** : tige creuse, généralement en bois et parfois en plastique ; les fils utilisés lors du tissage sont enroulés autour de la flûte grâce à une roue (flûteuse).



Flûtes. © Cité internationale de la tapisserie, 2020.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- **Peigne** : pièce en bois avec des dents serrées à ses deux extrémités ; le lissier positionne les dents du peigne entre les fils de chaîne et ramène le peigne vers lui en exerçant une pression sur le fil de trame. Il sert à tasser les passées de chaîne afin de resserrer le tissage.
- **Grattoir** : en métal avec des dents à l'une des extrémités, le lissier positionne les dents du grattoir entre les fils de chaîne et donne des à-coups pour faire glisser le fil de trame. Il sert à faire descendre le fil, une fois la passée réalisée.
- **Poinçon** : avec un manche en bois et une pointe en fer, il peut avoir plusieurs fonctions. Lors du montage de la chaîne, le lissier utilise le poinçon pour égaliser les fils de chaîne. Pendant le tissage, le poinçon peut servir à rentrer un fil, défaire un nœud, etc.

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

Sous l'Ancien Régime, l'apprentissage du métier de lissier s'effectuait dans le cadre d'un compagnonnage au sein d'une corporation lissière : la formation du lissier y résultait de la relation entre le maître-lissier et l'apprenti-compagnon. Ultérieurement, et jusqu'à sa fermeture, l'ENAD offrait aux futurs lissiers une formation théorique et pratique des savoir-faire, souvent couplés au stage professionnel. La transmission des savoir-faire de la tapisserie d'Aubusson pouvait toutefois se réaliser aussi directement au sein des ateliers et manufactures ou dans la sphère familiale.

Transmission formalisée

De nos jours, une formation soutenue par la Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé, en lien avec le GRETA, assure l'enseignement des théories et pratiques essentielles et favorise la réalisation de stages en atelier ou manufacture. Elle révèle et distingue les candidats doués de sensibilité et de motivation, qualités liées à l'apprentissage souvent difficile du métier de lissier.

Transmission au sein des ateliers et des manufactures

La transmission des savoir-faire de la tapisserie s'effectue aussi au sein de la communauté professionnelle. La mobilité dont jouissent les apprentis lissiers entre les différents ateliers et les manufactures leur permet d'acquérir des connaissances techniques multiples. Ateliers et manufactures sont propices aux échanges entre artisans expérimentés et élèves lissiers.

Des ateliers et organismes offrent également des formations internes, qui permettent aux professionnels de la tapisserie de se perfectionner et d'améliorer leur technique.

II.2. Personnes/organisations impliquées dans la transmission

• Cité internationale de la tapisserie et de l'Art tissé

En lien avec le GRETA du Limousin, l'établissement propose une formation de lissier en deux ans. L'enseignement du tissage est au cœur de la première année de formation, selon une progression traditionnelle de l'apprentissage des gestes et des techniques du lissier, et sanctionnée par le passage d'un CAP. La deuxième année, qui aboutit au brevet des Métiers d'art, est articulée autour de *workshops* de 4 à 8 semaines, chacun dirigé par un lissier expérimenté, permettant d'approfondir une technique ou une thématique spécifique : drapé, tissage des « chairs », finesse des détails avec les techniques coptes, etc.

<https://cite-tapisserie.fr/fr/professionnels/brevet-des-m%C3%A9tiers-dart-art-de-la-lisse>

• Centre de formation LAINAMAC

Le centre propose diverses formations en lien avec le textile. Sept spécialisations sont dispensées sous forme de stages de niveaux différents : connaissance de la laine, feutre, teinture, filage, tissage,

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

ameublement et maille. Ces formations s'adressent à des publics divers : éleveurs ovins et caprins, designers, décorateurs, artistes et artisans textiles en diversification ou en reconversion professionnelle.

<https://www.lainamac.fr/centre-de-formation-laine-et-textile/>

• Ateliers du territoire

Les ateliers proposent des stages sous différentes formes : stages individuels, stages de perfectionnement en petits groupes, stages de découverte pour les scolaires ou les adultes et stages d'initiation. L'atelier A2, en particulier, centre de formation agréé, propose des stages de découverte, d'initiation et de perfectionnement à la tapisserie d'Aubusson.

<https://ateliera2.fr/stage-tapisserie-d-aubusson/>

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques

L'origine des tapisseries de la Marche (région d'Aubusson et de Felletin) est incertaine. Elle a longtemps été attribuée au monde arabe, certains la rattachant à une vieille légende évoquant une troupe de Sarrazins perdus après la bataille de 732, où Charles Martel bloqua l'expansion arabe vers le Nord. D'autres auteurs, dont George Sand, ont répandu l'hypothèse qu'à la fin du XV^e siècle, l'exil du prince ottoman Zizim à Bourgneuf (à 40 km d'Aubusson) s'était accompagné de l'installation d'ateliers de tisserands turcs. Pour d'autres encore, c'est dans des alliances entre des familles flamandes et les seigneurs de la Marche qu'il faudrait rechercher cette origine, car elles auraient influencé l'établissement de lissiers d'Arras ou du Hainaut vers Aubusson et Felletin au XIV^e ou XV^e siècle. Par ailleurs, selon les sources écrites à partir de 1457 à Felletin, une activité locale plus ancienne de fabrication de draps de laine et de couvertures aurait pu donner lieu à une spécialisation vers la tapisserie. Les tapisseries marchaises pourraient découler de la reconversion de l'industrie drapière locale en un artisanat d'art.

La fin du XV^e siècle et le XVI^e siècle sont marqués par l'essor de la tapisserie d'Aubusson. Elle reçoit l'appui du gouvernement et est réputée pour la qualité de sa production. Production typique du XV^e siècle, les millefleurs se distinguent par un décor de petites touffes de fleurs ou des feuilles, sur fond uni ou plat. En général, une scène centrale vient se plaquer sur ce fond. Ces pièces ne comportent pas de perspective.



Tapisserie de basse-lisse représentative des légumes à « feuilles de chou », laine et lin, seconde moitié du XVI^e siècle. © Cité internationale de la tapisserie, 2019.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Vers 1530 apparaît un nouveau genre de tapisseries, d'abord dans les Flandres, puis dans la région d'Aubusson : les verdure dites « à feuilles de chou » ou « à aristoloches ». Le sujet principal de ces tapisseries est une nature sauvage, au caractère mystérieux et inhospitalier, peuplée d'animaux réels ou fantastiques. La civilisation y est toujours évoquée dans le lointain par la présence d'habitations, tandis qu'un plan central est envahi par d'imposantes feuilles, lieu de combats et d'apparition d'animaux sauvages.

Au XVII^e siècle, les ateliers aubussonnais et felletinois bénéficient d'un regain d'intérêt de l'État à leur égard. Les édits royaux influent sur l'organisation de la production. En 1664, l'administration royale, à la demande du surintendant Colbert, sollicite les marchands fabricants d'Aubusson pour apporter des améliorations à la fabrication de tapisseries. Des réunions se succèdent pour aboutir, le 18 mai 1665, aux « Ordonnances et statuts des marchands, maîtres et ouvriers tapissiers de la ville d'Aubusson », confirmées par le roi Louis XIV en juillet de la même année. Colbert ne regroupe pas les fabricants au sein d'une grande manufacture, mais autorise chaque atelier d'Aubusson à inscrire en gros caractères « Manufacture royale de tapisseries » sur le frontispice de sa porte.

Au cours du XVII^e siècle, en quelques décennies, Aubusson et Felletin se démarquent l'une de l'autre, Felletin restant fidèle à la religion catholique, tandis que beaucoup d'Aubussonnais adoptent la religion réformée. L'édit de Nantes, signé par le roi Henri IV en 1598, permettait le libre exercice du protestantisme, mais sa révocation par le roi Louis XIV, le 22 octobre 1685, contraint à l'exil ceux qui refusent d'abjurer leur foi. Tel est le destin de plus de deux cents lissiers aubussonnais avec leurs familles, qui gagnent la Suisse, où plusieurs s'installent dans la région de Berne, puis l'Allemagne. Pour Aubusson, cet événement affaiblit la production qualitativement et quantitativement durant une quarantaine d'années, jusqu'à la réforme de la Manufacture royale initiée par les pouvoirs publics dès 1726.

Durant les années 1720, l'administration royale met en œuvre, avec la profession, une profonde réforme de la Manufacture royale, qui aboutit à de nouveaux statuts en 1731. Cela permet d'engager un véritable essor technique, artistique et commercial de la manufacture, qui rayonnera sur l'Europe entière. Un peintre du Roi est enfin nommé à Aubusson : Jean-Joseph Dumons (1687-1779), puis Nicolas Juliard (1715-1790). S'ils apportent annuellement de nouveaux cartons inspirés de l'actualité artistique parisienne, ils tentent de maintenir la tapisserie d'Aubusson minoritaire face aux manufactures parisiennes, par la réalisation essentiellement de verdure. Cette situation amène les lissiers aubussonnais à chercher leurs propres modèles. La production de tapisserie s'appuie alors sur l'adaptation de grands modèles créés par Boucher, Watteau, Oudry ou Huet. Rapidement, la prospérité retrouvée amène les fabricants à se procurer leurs modèles auprès d'artistes d'Aubusson, comme Finet, Barraband ou Roby, qui réalisent bientôt eux-mêmes des cartons en grisaille (peinture ton sur ton, en camaïeu, utilisant plusieurs niveaux de gris, du blanc au noir), pour donner une illusion de relief. L'offre artistique se diversifie.

La période révolutionnaire provoque une forte crise de l'activité. Mais, dès le début du XIX^e siècle, la reprise est spectaculaire avec le développement de grandes manufactures, qui regroupent pour la première fois tous les savoir-faire nécessaires à la réalisation des tapis et tapisseries, depuis la peinture des cartons/modèles, la teinture, jusqu'au tissage. La famille Sallandrouze est à l'origine de cette industrialisation avec la plus grosse entreprise. Le siècle est ainsi marqué par de grands établissements qui vont désormais dominer les petits ateliers et laisser une empreinte architecturale dans la ville.

En essor continu depuis le milieu du XVIII^e siècle, la production de tapis au point noué et de tapis ras s'intensifie pour dépasser celle des tapisseries murales. Au début de la décennie 1860, 2220 ouvriers sont occupés à la production de tapis à Aubusson. Les tissages d'ameublement (garnitures de fauteuils, de canapés, rideaux, écrans de cheminée, etc.) connaissent eux aussi un fort développement.

Le XX^e siècle est une période de bouleversements, où la tapisserie conforte son lien avec la création d'avant-garde. L'École nationale d'art décoratif (ENAD), créée en 1884, joue un rôle considérable dans le renouveau de l'art et de la technique de la tapisserie au XX^e siècle. Dès 1917, son nouveau directeur, Antoine-Marius Martin (1869-1955), renouvelle les modèles en allant chercher différents

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

peintres de son époque, notamment des postimpressionnistes. Il retient dans les tapisseries médiévales des caractéristiques transposables à la modernité : réduire le nombre de couleurs, tisser avec des fils beaucoup plus gros, utiliser une écriture technique affirmée (battages, rayures, liserés, etc.). Il remplace les cartons peints (modèles pour les lissiers), par des cartons à l'encre dits « à tons comptés », qui sont désormais des dessins au trait, délimitant les différentes surfaces de couleurs.

Son successeur Élie Maingonnat (1892-1966) poursuit jusqu'en 1958 la même dynamique, avec, dès 1937, l'artiste Jean Lurçat et ses suivants. Les nouvelles recherches conduites au sein de l'ENAD d'Aubusson durant les années 1920 débouchent sur un mouvement de peintres connaissant les techniques de la tapisserie, qui sont auteurs de leurs propres cartons adaptés au tissage. Ainsi, l'interprétation textile, base de l'art de la tapisserie, est ici fortement maîtrisée par l'artiste.

Jean Lurçat est un grand acteur du renouveau de la tapisserie au XX^e siècle. Il a joué un rôle économique particulièrement important par le nombre de commandes qu'il a suscitées, contribuant à une relance des ateliers et à de nombreuses embauches. Il a par ailleurs très fortement médiatisé Aubusson et a amené à la tapisserie de nombreux autres artistes (dom Robert, Marc Saint-Saëns, Mario Prassinis, Robert Wogensky, Michel Tourlière, Mathieu Matégot, etc.), créant une très forte émulation à Aubusson.



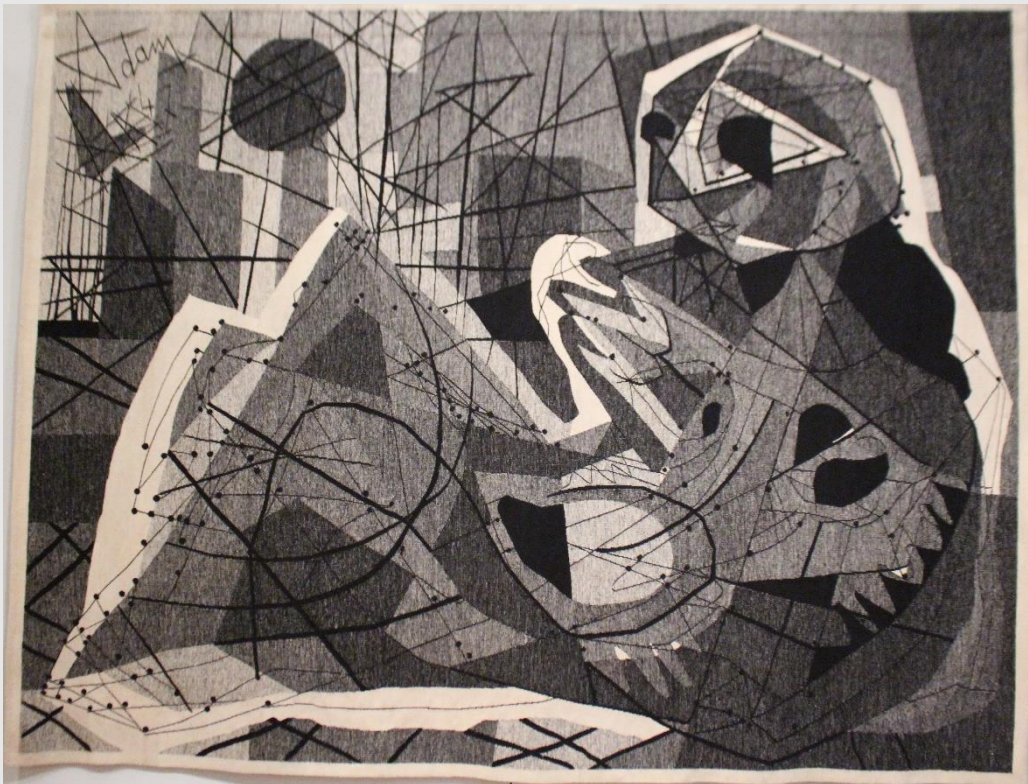
*Cerf-volant, de Mathieu Matégot, 1952, tissage Atelier Tabard.
© Cité internationale de la tapisserie.*

Marie Cuttoli (1879-1973) participe aussi au renouveau de la tapisserie. Collectionneuse des avant-gardes du début du XX^e siècle, amatrice de tapisseries et marchande d'art, elle ne s'intéresse pas aux artistes « officiels » de l'ENAD à Aubusson. À partir de 1928, elle fait réaliser des tapisseries d'Aubusson en passant commande à plusieurs artistes : Lucien Coutaud, Jean Lurçat, Georges Rouault, Pablo Picasso, Georges Braque, Le Corbusier, Raoul Dufy, Man Ray, etc. Elle fait notamment travailler l'atelier Marcelle Delarbre à Aubusson. Les tissages partent immédiatement vers sa collection parisienne, ou vers les États-Unis où elle organise en 1939, une importante exposition itinérante avec l'aide du collectionneur Albert Barnes et de la conservatrice du musée de San Francisco. Cette exposition et les catalogues qui l'accompagnent vont développer une clientèle

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

américaine sensibilisée à la tapisserie des peintres de l'avant-garde française. L'impact est tel qu'aujourd'hui encore, aux États-Unis, « aubusson » est souvent employé comme nom commun pour désigner un tapis ras.

Un second courant marque le XX^e siècle, avec des artistes qui font réaliser ponctuellement des tapisseries et se lient, au besoin, à un cartonnier, chargé d'adapter leur œuvre d'origine à la tapisserie d'Aubusson. Pierre Baudouin (1921-1970) est artiste, enseignant à Aubusson et au lycée de Sèvres (Hauts-de-Seine). En 1946, il découvre la tapisserie et s'éprend de la problématique de la transcription textile d'une œuvre artistique, non conçue au départ pour devenir un tissage. Il devient un spécialiste dans ce domaine, en mettant au point les cartons de tapisseries à partir d'œuvres originales (souvent des estampes ou des peintures de petits formats). Il choisit la texture des tissages (gros ou fin point) et dirige la teinture des laines. Les tissages sont des transpositions subtiles et pertinentes. Grâce à l'intelligence et à la justesse du travail d'adaptation de Pierre Baudouin, les artistes sont toujours restés pleinement auteurs de leurs œuvres tissées.



Danaé de Henri-Georges Adam, 1947, première tapisserie d'interprétation de Pierre Baudouin.
© Cité internationale de la tapisserie.

En 1951, Denise René, galeriste à Paris, spécialisée dans l'art abstrait et l'art optique, commence à éditer des tapisseries avec la volonté de créer des pièces inédites et expérimentales. Pour produire ces œuvres nouvelles, elle entre en relation avec François Tabard, chef de l'un des plus importants ateliers de tapisseries d'Aubusson. La cheville ouvrière de cette aventure est Victor Vasarely, peintre de l'art optique. Il établit, pour lui-même et pour les artistes, des cartons à partir des maquettes originales, en utilisant la technique de l'agrandissement photographique. La tapisserie abstraite connaît là un plein développement.

III.2. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

Tout au long de son histoire, l'évolution des pratiques et savoir-faire de la tapisserie est liée à la capacité de la filière à se renouveler et à être en phase avec l'actualité artistique de son temps. De nos jours encore, la tapisserie suit l'évolution contemporaine de l'art grâce aux interactions avec les artistes. Un projet d'édition de mobilier a été délégué par la Cité internationale de la Tapisserie et de

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

l'Art tissé au studio de design Ymer et Malta. Les lissiers lui sont associés dans le processus de recherche et d'innovation, afin d'intégrer le tissage d'Aubusson à ces créations contemporaines.

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Viabilité

Vitalité

L'histoire de la tapisserie et des renouveaux qu'elle a connus montre la grande capacité d'adaptation et de réinvention des savoir-faire de la tapisserie. De nos jours, tout en entretenant et en connaissant parfaitement des gestes transmis depuis près de six cents ans, les lissiers bousculent les codes et les limites de la tapisserie. Les nombreuses possibilités en termes de techniques et de matériaux favorisent se renouvellent. Les savoir-faire de la tapisserie connaissent un attrait certain. De nombreux lissiers rencontrés lors des enquêtes réalisées se sont formés à la suite d'une reconversion professionnelle. La formation dispensée tous les deux ans à la Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé assure la transmission des savoir-faire et garantit le renouvellement des lissiers à Aubusson.

Menaces et risques

Le nombre limité d'employeurs contraint de plus en plus de lissiers et lissières à travailler en sous-traitance. Le statut d'autoentrepreneur de certains lissiers peut induire une certaine fragilité économique : en cas de baisse des commandes, ils risquent de se retrouver sans aucun revenu. En complément de leurs revenus, certains lissiers proposent des stages de formation.

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Modes de sauvegarde et de valorisation

Plusieurs musées en France et à l'étranger valorisent des collections composées de tapisseries anciennes ou contemporaines. Elles retracent l'histoire des techniques et proposent des démonstrations de savoir-faire :

- Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé, Aubusson (Creuse)
- Atelier-Musée des cartons de tapisserie, Aubusson (Creuse)
- Maison du Tapissier, Aubusson (Creuse)
- Musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, Angers (Maine-et-Loire)
- Abbaye-école de Sorèze / Musée Dom Robert et de la tapisserie du XX^e siècle, Sorèze (Tarn)
- Musée de la Tapisserie de Bayeux, Bayeux (Calvados)
- Musée de Cluny – Musée national du Moyen Âge, Paris
- Musée du Louvre, Paris
- Musée des Arts décoratifs, Paris
- Musée des tapisseries, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)
- Centre de la Tapisserie, des Arts muraux et des Arts du tissu (TAMAT) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Bruxelles (Belgique)
- Ramses Wissa Wassef Art Center, Le Caire (Égypte)

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Actions de valorisation à signaler

Show-rooms et galeries

Les manufactures et ateliers du territoire ont souvent un point de vente ou un show-room ouvert au public, tels l'Atelier Françoise Vernodon et l'Atelier A2. Certains ont des galeries parisiennes, tels le « Showroom Pinton », pour les Ateliers Pinton à Felletin, qui expose des tapisseries et tapis tufté de créateurs, et la « Galerie Robert Four », pour la Manufacture Robert Four, qui expose des tapis et tapisseries d'Aubusson.

Des galeries situées sur le territoire exposent des tapisseries et participent à la valorisation de ces savoir-faire :

- Galerie des Marches
- La Tapisserie au Point : la galerie de Véronique de Luna propose ses créations sur canevas et la vente de tapisseries à l'aiguille à réaliser soi-même et d'accessoires : cadres à broder, laines fines d'Aubusson, lin.
- Galerie d'art Showroom : Catherine Sebenne-Alivon expose des tapisseries d'Aubusson du XV^e au XXI^e siècle, des tapisseries Jacquard, des sérigraphies, des tapis d'art, des objets de décoration, cadeaux et objets d'art.
- Espace contemporain : la galerie de Jory Pradelle, designer de tapis sur mesure, propose tapisseries contemporaines, petits sujets, tapis tuftés, tapis noué main, tapis de savonnerie, objets décoratifs de créateurs (porcelaine, céramique, sculptures, raku...).
- Espace tapisseries : il comprend l'atelier de restauration de tapisserie de Jean-Marie Dor, restaurateur textile, et sa galerie spécialisée à Aubusson. La galerie présente des tapisseries du XVI^e au XXI^e siècle (Jean Lurçat, Jean Picart Le Doux, Camille Hilaire...), des tapis contemporains (Jory Pradelle, Kim N'Guyen Planchon) et des créations textiles (atelier Néolice à Felletin).

Soutien de la Cité internationale de la Tapisserie à la création contemporaine

La Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé soutient ces savoir-faire en encourageant la création contemporaine par le biais de différents projets :

- Appels à création : le Fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines, instauré en 2010, qui rassemble le Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Creuse et la Communauté de communes Creuse-Grand-Sud, soutient l'appel à création lancé chaque année. Les œuvres lauréates sont destinées à être tissées selon les techniques de la tapisserie d'Aubusson reconnues par l'UNESCO. Les tapisseries et leurs maquettes intègrent la collection du musée de la Tapisserie, ainsi doté de pièces contemporaines de haut niveau.
- Commandes mécénées : la Cité internationale de la Tapisserie lance des commandes mécénées à des artistes significatifs, créateurs émergents de la jeune scène française, pour faire entrer dans ses collections des maquettes pour de futures tapisseries, dont les tissages rejoignent ensuite les collections de la Cité.
- Collection « Carré d'Aubusson » : elle veut initier et produire une série d'œuvres contemporaines en tapisserie, à l'échelle de l'habitat et du décoratif, d'une surface carrée d'environ 3,3 m² (1,84 m x 1,84 m), en lien étroit avec des galeries.
- Projet d'édition de tissages contemporains, délégué au studio Ymer & Malta : le projet comprend la réalisation d'une collection de pièces de mobilier et de décoration intégrant la tapisserie d'Aubusson.

Événements locaux sur la tapisserie

- Exposition de tapisseries de la chapelle du château de Felletin : chaque saison estivale, la chapelle castrale (XV^e siècle) sert de cadre à une exposition de tapisseries de grande qualité. L'exposition, dont le thème est renouvelé chaque année, donne l'occasion de découvrir les cartonniers majeurs de la tapisserie modernes : Lurçat, dom Robert, Prassinos...
- Journées nationales de la Laine à Felletin : pendant trois jours, de nombreuses animations sont

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

organisées autour de la laine : visites guidées de la filature de laines, des ateliers de tapisseries, expositions, ateliers rencontre, démonstrations.

Événements nationaux impliquant les ateliers ou manufactures d'Aubusson-Felletin

- « Grande Exposition du Fabriqué en France » (2020) : dédié aux savoir-faire français, cette exposition promeut les savoir-faire des entreprises françaises. Elle réunit 120 produits issus d'un savoir-faire français.
- Biennale internationale « Révélation » : dédié à la rencontre des métiers d'art et de la création internationale, ce temps d'échanges, de rencontres et d'émulation créative entre une soixantaine d'exposants venus du monde entier a été initié par les Ateliers d'art de France en 2013.
- Salon professionnel international Maison et Objet : salon bisannuel professionnel dédié à l'art de vivre, à la décoration et au design, organisé par *Maison et Objet*, qui cherche à provoquer des rencontres entre artistes, artisans, designers, etc. Il valorise ainsi différents savoir-faire et met en avant des talents émergents.
- Journées européennes des Métiers d'art (JEMA) : organisées chaque année par l'Institut national des Métiers d'art.

Modes de reconnaissance publique

- Entreprise du patrimoine vivant (EPV) : le label EPV est une marque de reconnaissance de l'État qui distingue des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Cinq entreprises de lissiers d'Aubusson-Felletin ont été labélisées : la Manufacture Four, la Manufacture Saint-Jean, les ateliers Pinton, l'atelier A2 et la filature Terrade.
- Indication géographique (IG) : les deux IG « Tapis » et « Tapisserie d'Aubusson » ont été homologuées en 2018. À cette occasion, six entreprises creusoises ont été certifiées : Atelier A2, Atelier Cc Brindelaine, Atelier de la lune, Atelier Françoise Vernaudon, Ateliers Pinton et Manufacture Robert Four.
- Le titre de *Maître d'art* est décerné à vie par le ministère de la Culture. Il distingue des professionnels des métiers d'art détenteurs d'un savoir-faire rare qu'ils s'engagent à transmettre. Plusieurs artisans du verre ont déjà été nommés Maître d'art. Jusqu'à aujourd'hui, une seule lissière a été nommée : Gisèle Brivet (1995).
- Les savoir-faire de la tapisserie d'Aubusson ont été inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (2009) : <https://ich.unesco.org/fr/RL/la-tapisserie-daubusson-00250>

IV.3. Mesures de sauvegarde envisagées

La création de la Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé en 2016 a été la réponse de la collectivité locale à la reconnaissance de l'UNESCO. Elle a permis de remettre en place une formation de lissier au travers du brevet des Métiers d'art, mais aussi de relancer la création contemporaine. Elle travaille également à la médiation de la tapisserie auprès de tous publics.

IV.4. Documentation à l'appui

Inventaires réalisés liés à la pratique

• Inventaire national du patrimoine culturel immatériel

Fiche « La tapisserie d'Aubusson (manufacture Four) » (2008_67717_INV_PCI_FRANCE_00035)
<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/L-inventaire-national-du-PCI/Inventaire-national/Savoirs-et-savoir-faire>

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Bibliographie sommaire

Brejon de Lavergnée (Arnauld) et Vittet (Jean), *La Tapisserie hier et aujourd'hui*, Paris, École du Louvres, 2011.

Contamin (Odile), « La tapisserie contemporaine en France dans les années soixante », thèse de doctorat en Histoire de l'art, Université de Toulouse Jean Jaurès, 1998, 1215 p.

Eberhard Cottone (Gisèle), Junet (Magali) et Contamin (Odile), *De la Tapisserie au fiber art : les biennales de Lausanne 1962-1995*, Lausanne, Skira / Fondation Toms Pauli Mila, 2017.

Fontès (Nathalie), 2006, « La manufacture Pinton et l'art du vingtième siècle : le désir d'innover dans la tradition », thèse de doctorat en Histoire de l'art, Toulouse Jean Jaurès, 2006.

Fougère (Valentine), *Tapisserie de notre temps*, Paris, Les Éditions du Temps, 1969.

Froissart (Rossella) et Van Tilburg (Merel), « De la tapisserie au Fiber Art : crises et renaissances au xxe siècle », *Perspective. Actualité en histoire de l'art*, n° 1, 2016, p. 127-148.

Joubert (Fabie), Lefébure (A.), Bertrand (Pascal-François) et Sante (Luc), *Histoire de la tapisserie : en Europe, du Moyen âge à nos jours*, Paris, Flammarion, 1995.

Lazaj (Jehanne) et Ythier (Bruno), *Tapisseries 1925*, Toulouse, Éditions Privat, 2012.

Martin A. (Marius), *De la tapisserie de haute et de basse lisse*, Paris, Éditions de la Douce France, 1922.

Filmographie sommaire

• *Les Techniques de la tapisserie. Des métiers et des hommes*, prod. Office national de radiodiffusion télévision française, 1963, 9 mn.

En ligne : <https://www.ina.fr/video/I11090677/les-techniques-de-la-tapisserie-video.html>

• *La Route de la tapisserie*, prod. Antenne 2, 1977, 30 mn.

• *Aubusson ou la passion de la tapisserie*, prod. ARTE production, 2007, 25 mn.

• *Tissage d'humanité*, prod. France 3 Limousin Poitou Charentes / 13 Production, 2012, 52 mn.

• *Tapisserie d'Aubusson*, prod. France 3 Limousin Poitou Charentes, 2016, 12 mn.

• *Les Tapisseries d'Aubusson*, prod. France 2 télévision (« Visites privées »), 2017, 16 mn.

En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=zpEEuDLe6I4>

Sitographie sommaire

• Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé

Voir l'historique détaillé : <https://www.cite-tapisserie.fr/fr/la-tapisserie-daubusson-reconnue-par-lunesco/six-si%C3%A8cles-dhistoire>

• Manufacture Four : <https://www.aubusson-manufacture.com/>

• Manufacture Pinton dit les ateliers Pinton : <https://www.pinton1867.com/maison-pinton-1867/>

• Manufacture Royale Saint-Jean : <https://manufactureroyalesaintjeandaubusson.com/>

• Just'Lissières : <https://www.instagram.com/atelierjustlissieres/>

• Atelier Françoise Vernaoudon : <https://www.tapisserie-aubusson-vernaoudon.fr/>

• Atelier De La Lune : <https://www.facebook.com/tissageaubusson/about>

• Atelier Cc Brindelaine : <http://www.cc-brindelaine.fr/>

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Atelier Catherine Bernet : <https://www.ateliersdart.com/atelier-eirl-bernet-catherine,4228.htm>
- Atelier A2 : <https://ateliera2.fr/>
- Atelier AnnKiTiss, Anne Boissau : <https://annkitiss.fr/>
- Willyarn : <https://willyarn.com/>

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche

Anciens lissiers et anciennes lissières

- Daniel Bayle, ancien lissier de l'atelier Legoueix
- Christian Blanchon, ancien lissier de l'atelier Gisèle Brivet et de l'atelier Legoueix
- Liliane Chemin, ancienne lissière de la Manufacture Braquenié
- Jeannine Chevalier, ancienne lissière de l'atelier S.Goubely
- Mireille Dezabre, ancienne lissière de la Manufacture Braquenié
- Stenia Domansky, ancienne lissière de l'atelier Gisèle Brivet et de l'atelier de S. Goubely.
- Guy Graff, ancien lissier de la manufacture Braquenié et de la manufacture royale Saint-Jean
- Bernadette Lyraud, ancienne lissière de la manufacture Fougerol puis de l'atelier Goubely
- Jean-Noël Montagne, ancien lissier de la manufacture Fougerol
- Michelle Moreau, ancienne lissière des ateliers Pinton et de l'atelier Tabard
- Jacques Moutarde, ancien lissier de l'atelier Tabard, de la manufacture Four, des ateliers Pinton, de l'atelier Raymond Picaud et de l'atelier Courant d'Art

Lissiers et lissières

- Catherine Bernet, atelier Catherine Bernet
- Anne Boissau, atelier AnnKiTiss
- Marie-Catherine Chassain, Cheffe de production à la Manufacture Four
- Aurélie Chéné, atelier Just'Lissières
- Patrick Guillot, Atelier Patrick Guillot
- Natalie Mouveroux, lissière indépendante
- Cloé Paty, atelier Just'Lissières
- France-Odile Perrin-Crinière, atelier A2
- Nadia Petkovic, atelier de la Lune
- Marion Subert, atelier Just'Lissières
- Françoise Vernaudon, atelier Françoise Vernaudon

Cartonnières

- Chantal de Dedecker, ancienne cartonnière de l'atelier Raymond Picaud et de la manufacture Four
- Delphine Mangeret, cartonnière à la Cité internationale de la tapisserie et coordinatrice de la formation de lissier du GRETA
- Roland Soares, ancien cartonnier de la manufacture Fougerol, puis Hamot-Hecquet et de la

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

manufacture royale Saint-Jean

V.2. Soutiens et consentements reçus

La Cité internationale de la tapisserie a souhaité reprendre la fiche consacrée à la tapisserie d'Aubusson-Felletin, inscrite à l'Inventaire national du PCI en 2008 sur le fondement d'une seule manufacture, par une démarche inclusive et globale permettant de prendre en compte l'ensemble de la communauté des lissiers d'Aubusson-Felletin. La méthodologie de l'enquête et le caractère public de la fiche d'inventaire ont été présentés aux praticiens rencontrés. Des entretiens et des observations ont été effectués avec les différents professionnels dans leur atelier. Tous les acteurs rencontrés ont ensuite reçu une première version rédigée de la fiche d'inventaire afin d'obtenir leur consentement. Ils ont eu l'occasion d'y apporter les corrections et précisions qui leur paraissaient essentielles.

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

VI.1. Rédacteur(s) de la fiche

Lauren Keller, volontaire service civique Patrimoine culturel immatériel, Cité internationale de la tapisserie, lauren.keller38@outlook.fr, 06 60 64 84 12

VI.2. Enquêteur(s) ou chercheur(s) associés ou membre(s) de l'éventuel comité scientifique instauré

Emmanuel Gérard, directeur de la Cité internationale de la tapisserie, emmanuel.gerard@cite-tapisserie.fr

Bruno Ythier, conservateur de la Cité internationale de la tapisserie, bruno.ythier@cite-tapisserie.fr

Lauren Keller et Mathilde Riu, volontaires service civique PCI, Cité internationale de la tapisserie, lauren.keller38@outlook.fr et riu.mathilde@orange.fr

Lieux(x) et date/période de l'enquête

Aubusson (Creuse), juillet 2019-février 2020 (entretiens), puis mars-août 2020 (finalisation)

VI.3. Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

28 août 2020

Année d'inclusion à l'inventaire

2020

N° de la fiche

2020_67717_INV_PCI_FRANCE_00485

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvksnq</uri>